

# SIERENTZ

**Infos**  
N°352

*Rétrospective 2021*

*L'après marché de la Saint-Nicolas*

*Le recensement*



# EN JANVIER À SIERENTZ

## L'après marché de la Saint-Nicolas



## Rétrospective 2021

## Recensement



# Le Mot du Maire

### Chers Sierentzaises et Sierentzois,



L'année qui vient de s'achever restera encore marquée par la crise sanitaire que nous traversons depuis près de deux ans.

Cela n'a pas été sans conséquences pour les activités de nos associations, de nos commerçants et de nos artisans qui ont dû s'adapter sans cesse. Il en a été de même dans la vie de tous les jours de chacune et chacun d'entre-nous. De nombreux rendez-vous ou manifestations n'ont pas pu être organisés, fragilisant le lien social et éloignant les habitants des plaisirs de pouvoir se rencontrer, faire la fête, tout simplement être ensemble.

Malgré cela, la municipalité et l'équipe municipale qui m'entourent ont suivi et mis en œuvre avec les différents services municipaux que je remercie, de nombreuses actions pour le BIEN VIVRE A SIERENTZ et nous vous en avons régulièrement tenus informés dans nos différents supports de communication.

Les travaux de reconstruction du complexe sportif sont à présent achevés et les associations et le collège peuvent à nouveau profiter d'installations de qualité et adaptées à la pratique de leurs activités. Un dossier long qui aura duré quatre ans et demi. Vous pourrez découvrir ce complexe sportif rénové et agrandi lors d'un week-end de portes ouvertes avec différentes activités que nous organiserons au printemps 2022 et qui seront également l'occasion d'une inauguration.

Nos grands projets se coconstruisent de manière ouverte et transparente dans le cadre des différents ateliers-projets qui ont vu le jour et qui réunissent plus d'une centaine d'habitants ; merci à eux pour leur engagement. Le Conseil Participatif Citoyen - une assemblée de citoyens - est associé à cette démarche et enrichit les réflexions à travers les contributions qu'il adressera au fur et à mesure au Conseil Municipal.

C'est ainsi que la réflexion sur la révision du PLU avance bien, que l'atelier-projet circulation, sécurité,

mobilités va être en mesure d'ici mi-février de proposer des actions pour une circulation apaisée et un stationnement organisé en centre-ville, ou encore que le dispositif « participation, vigilance citoyenne » a vu le jour.

Et tout cela grâce aux contributions de celles et ceux qui se sont engagés au sein de nos instances de démocratie participative qui mettent les habitants en position d'acteurs pour imaginer et construire la cité de demain. Un grand merci à vous.

Le BIEN VIVRE A SIERENTZ s'est concrétisé à travers les différentes manifestations qu'il nous a été possible d'organiser au regard des contraintes sanitaires et je citerai pour l'illustrer, le mois de l'avent du 1<sup>er</sup> décembre au 24 décembre, le 25<sup>ème</sup> marché de la Saint-Nicolas qui ont été couronnés d'un grand succès. Un grand merci aux bénévoles, aux associations, aux écoles, à la paroisse, aux membres de la commission culture et aux services municipaux.

*« Le meilleur moyen de réaliser l'impossible est de croire que c'est possible ». C'est cet optimisme et cet espoir que je souhaite voir nous accompagner durant l'année 2022. »*

Vous l'avez découvert en prenant en main ce premier numéro de l'année 2022 de notre Sierentz Infos : sa présentation a fait l'objet d'une nouvelle identité graphique pour une lecture plus aisée.

2021 vient de tirer sa révérence et une nouvelle année s'ouvre à nous. Comme l'a écrit Lewis Carroll dans son roman Les aventures d'Alice au pays de merveilles, « Le meilleur moyen de réaliser l'impossible est de croire que c'est possible ». C'est cet optimisme et cet espoir que je souhaite voir nous accompagner durant l'année 2022. Au nom de l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux et vous souhaite une belle année 2022. Que cette nouvelle année vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, bonheur, découvertes, réussites et que vos souhaits et vos projets se réalisent.

**Votre Maire  
Pascal TURRI**

**03 A la Une**  
Le Mot du Maire

**04 Conseil Municipal**  
Le compte-rendu de la séance du 15 Novembre

**05 Information**  
Remise de pétition du CAPS 68

**06 Solidarité**  
Banque Alimentaire  
Téléthon 2021  
Don au CCAS

**06 Carnet**  
Anniversaires

**07 Le coin dialectal**  
" D'Kätz, a alti Legand... "

**08 Barbapapas**  
Concours de bredala  
Nouvelle cabane...

**09 Vie scolaire**  
Plantation de bulbes par les CP-CE1

**10 Associations Loisirs**  
Bougez varié  
Stand de tir  
Danse orientale  
Ateliers Théâtre

**11 Information**  
Eclairage public  
Urbanisme

**11 Tribune**  
Expression libre du Groupe minoritaire

**12 Saint-Nicolas**  
L'après marché  
Recette du bredala d'Or 2021

**13 Manifestations**  
Ciné Sierentz  
Réception de Nouvel An  
Thé dansant  
Don du sang  
Expo photo

**14 Rétrospective 2021**  
En images

**16 Recensement**  
de la population de Sierentz

# EN DIRECT du Conseil Municipal

SÉANCE DU  
15 NOVEMBRE 2021

## Affaires financières

### Budget 2021 Décision modificative

Monsieur Stéphane DREYER présente le contenu de cette modification. Dans le cadre du marché de la reconstruction du Complexe Sportif suite au sinistre, l'entreprise ENGIE avait sollicité une avance forfaitaire versée en avril 2020 d'un montant de 23 352,00€ pour le démarrage des travaux du lot 6 - chauffage et ventilation. L'avancement de la situation 3 ayant dépassé 65%, il est possible à ENGIE de rembourser à la Commune cette avance forfaitaire. Pour ce faire, les écritures comptables se font sur le chapitre 041 - opérations d'ordre en investissement. Il en est de même pour l'entreprise HUNSINGER qui avait sollicité une avance en 2020 pour 12 143,21€. Le total pour les deux avances s'élève donc à 35 495,21€ arrondi à 35 500,00€. Le chapitre 041 est un chapitre d'ordre qui doit toujours être équilibré en recettes et en dépenses.

Il est donc nécessaire de procéder à une décision modificative du budget d'investissement comme suit :

#### Budget principal :

- Dépenses d'investissement C/ 2313 - 041 : (+) 35 500
- Recettes d'investissement C/ 238 - 041 : (+) 35 500

Vu le budget de l'exercice, Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve la décision modificative du budget 2021.

## Syndicat Mixte

### Election d'un délégué appelé à siéger au syndicat mixte ouvert "syndicat mixte des cours d'eau du sundgau oriental"

Le Syndicat a pour objet d'assurer, à l'échelle d'un bassin versant délimité, la prévention des inondations ainsi que la gestion des cours d'eau non domaniaux. Il concourt également à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Il s'agit d'une structure intercommunale qui rassemble notamment toutes les communes de Saint-Louis Agglomération.

Considérant la démission de Monsieur André BECK, délégué suppléant, il convient de nommer un nouveau délégué suppléant. Après appel à candidature, Madame Sandrine GUTEDDEL se porte candidate en qualité de suppléant. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, procède à l'élection et désigne Madame Sandrine GUTEDDEL pour siéger au Syndicat en qualité de suppléant en remplacement de Monsieur André BECK.

## Demande d'agrément d'un garde-chasse

### (LOT N°2)

Le locataire du lot de chasse n°2 et Président de l'Association de Chasse « les Chasseurs du Muriberg », Monsieur Remo FRANZ, sollicite l'agrément de Monsieur Jean-Paul MEYER demeurant à Bartenheim, en qualité garde-chasse. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve la désignation de Monsieur Jean-Paul MEYER, en qualité de garde-chasse particuliers du lot n°2 et habilite Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer les documents relatifs à cette désignation.

## Affaires foncières

### Constat de la désaffectation et déclassement du domaine public de l'ancienne caserne des pompiers 30 rue Rogg Haas

La Commune est propriétaire des parcelles cadastrées section 9

parcelle n° 239 et n° 241 sises 30 rue Rogg Haas à Sierentz, sur lesquelles est aménagée une caserne des pompiers. Suite au déménagement de la caserne dans d'autres locaux communaux, il est proposé de prendre acte de la désaffectation de ce bâtiment désormais inutilisé. Afin de pouvoir le réaffecter à un autre usage communal, il est nécessaire de procéder au déclassement du domaine public du bâtiment. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, constate la désaffectation du bâtiment « ancienne caserne des pompiers », décide de le déclasser et habilite Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer les documents relatifs à cette procédure.

### Rétrocession de voirie Rue des Fourmis

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit de parcelles résiduelles suite à la réalisation de ce lotissement dans les années 80-90 et qui restaient à transférer dans le domaine public. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité décide d'acquérir les parcelles cadastrées section 10 n°316, n°328, n°329 et n°330 auprès de la « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ET MOBILIERE DE SIERENTZ SOLANGE ET AIME » au prix de 1€ symbolique hors frais à la charge de l'acquéreur et de procéder à leur élimination du Livre Foncier dès transcription au nom de la Commune pour versement

dans le domaine public, autorise Monsieur le Maire ou son Adjoint Délégué à signer l'acte et tout document y afférent pour l'élimination des parcelles au Livre Foncier et le versement au domaine public, et inscrit les dépenses au budget communal.

### Cession d'un terrain à l'entreprise EC Services rue des Celtes

L'entreprise EC services représentée par Monsieur Laurent WENGENROTH a informé la commune de son souhait d'acquérir une parcelle de terrain communal afin d'étendre son activité. La parcelle est sise rue des Celtes cadastrée section 01 parcelle 672 et a une contenance de 18,73 ares. Une estimation de France Domaine en date du 07 juin 2021 fixe sa valeur à 94 000 € soit 5 018,68 € de l'are, considérant que cette parcelle est située en zone UE du PLU qui correspond à une zone réservée aux activités économiques à dominante industrielle commerciale et de services, ainsi qu'aux services publics ou d'intérêt collectif. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, cède la parcelle à l'entreprise EC Services au prix de 103 015 € hors frais à la charge des acquéreurs, autorise le Maire ou son Adjoint Délégué à signer l'acte et tout document afférent à cette cession et inscrit la recette au budget communal.

## Remise de pétition du CAPS 68

*Une pétition concernant le devenir des collines de Sierentz a été remise aux adjoints au maire Rachel SORET VACHET-VALAZ et Luc FUCHS par Annette SCHINDLER, présidente de l'association CAPS 68. Les élus, tout comme les personnes ayant signé cette pétition, sont très sensibles à ce secteur, et la sanctuarisation des collines est un engagement de campagne de la liste élue Ensemble Imaginons Sierentz.*

*A l'heure actuelle, aucun permis d'aménager ou permis de construire n'a été déposé dans ce secteur, qui n'est pas menacé. La municipalité appelle au dialogue et à la communication sur ces sujets environnementaux, afin d'éviter toute polémique inutile.*



## Banque Alimentaire

La collecte de denrées pour la Banque Alimentaire du Haut-Rhin des 26 et 27 novembre derniers a permis de recueillir 5996 kg à l'Hyper U et 1554 kg au LIDL de Sierentz, grâce à la générosité et au sens du partage de la population de Sierentz et des environs. Une collecte faite par les villages alentour et centralisée au CAT de Sierentz a rapporté 1935 kg. Un grand MERCI à tous les bénévoles pour leur précieux soutien.

Le montant des bénéfices du Marché de Saint Nicolas des 03, 04, et 05 décembre derniers (3 193,27€) ainsi que les dons récoltés par chèques et en espèces (1368,81€), soit la somme globale de 4562,08€ a été intégralement versée à la Banque Alimentaire de Mulhouse. **Merci à tous et aux généreux donateurs et pour les dons en pâtisserie.**

## Téléthon 2021

Les différentes actions menées à Sierentz pour le Téléthon ont permis de reverser 2 286,83 € à l'AFM.

Voici le détail des bénéfices :

- Vente de gadgets : 1 195,82 € ;
- Dons : 881,01 € ;
- Repas : 210 € ;
- Dons internet : 200 €.

**Un chaleureux merci à tous les participants et donateurs. Merci également aux associations et aux enfants qui ont tenu une permanence au cabanon.**

## Don au CCAS

Une habitante de Sierentz, qui souhaite rester anonyme, a transmis au mois de décembre une somme de 620 euros de don pour le Centre Communal d'Action Sociale. Cet argent bénéficiera aux habitants de Sierentz dans le besoin.

**Nous vous remercions sincèrement pour votre geste, d'une grande générosité.**

## Grands Anniversaires

**08/02 99 ans** Juliette RAHN née DIRRIG  
**14/02 94 ans** Marthe HAAS née RITZMANN  
**22/02 86 ans** Désiré KOHLER  
**28/02 84 ans** François KEIFLIN

*Si vous souhaitez faire paraître une annonce concernant un décès dans la rubrique « Carnet » du Sierentz Infos, merci de bien vouloir nous le signaler en Mairie.*



**Elssaser  
ecklé**

## D'KÀTZ, A ALTI LEGAND ...

Le chat est un charmant animal, apprécié par l'homme. Mais s'il est catalogué « domestique », il ne se sent pas « domestiqué » ! Hanté par le démon de l'indépendance, il ne se soumet pas à son maître. « Son Altesse » fait ce qui lui plaît, ce qui l'arrange ! A l'inverse, le coquin sollicite des caresses quand il le désire.

J'ai recueilli une femelle il y a quelques années, une chasseresse confirmée, qui opère bigrement vite et bougrement bien ! Pourtant je suis déjà arrivé à déjouer ses plans pour sauver un oiseau (ou une souris). Elle ne m'en veut pas pour mes trahisons. Car je me rattrape avec ses pitances : croquettes, viandes, patés, produits lactés, gigot d'agneau...

Très souvent, nous sommes complices. La cave et ses patates, le grenier et ses valises recèlent des mystères : alors elle flaire, elle furette, elle renifle partout. Et quand je cueille des tomates au jardin, la polissonne slalome entre les plants et me griffonne les doigts...

Le chat est entré dans la légende humaine. Dans « Le Troisième Homme », son apparition discrète dans les égouts de Vienne participe au suspense du film. En littérature, le Chat Botté est coté : il a gravi les échelles sociales et ne poursuit plus les souris que pour se distraire...

Divers noms de chats, courants : Fripouille, Capucine, Réglisse, Gribouille, César, Cléopâtre. Ou en dialecte : Batsy (Basile), Musy, Mufty, Bisibasy...

Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves Bisch, François Tschupp, Véronique & Robert Bissel, Denis Bangel, Patricia Gouttefarde et Marc Iltis.

*Hinter dr Hurscht, düet sie wärte  
 Beträchtet dr Vogel dert im Gärte  
 A Meisale im Zelleri, scho'na Rung  
 S'Régliste isch grischte fér a Sprung*

*Ich ha gschreua im Morgeduft  
 « Vogel häu àb ! Häu àb in d'Luft » !...  
 Ar fliegt denn uff a so wie'na Blitz  
 Fér d'Kätz isch däs... a Dodalé Witz !...*

*Am Bächrai süecht sie àn Stelle'wies  
 In hoche Brennessle fàngt sie d'Mies  
 Denn a Kätz, ma sait's jo nèt vergabe  
 As isch a Räubtier, si gånze Labe*

*Im Jan'r/Hornig, han sie a Mächt  
 Sie priele im Gassle d'gånzi Nàcht  
 Aber s'Nochber's Rolli, da düet dühle  
 Am Laddlé Hààg, an dr EDF Sühle...*

*Häsch dü s'Minouche uff dr Schoss  
 Fér d'Kätz isch das jo s'beschte Los  
 Düesch sie 2 Stund dert so striche  
 Do will sie 3 Stund nèmmi wieche*

*A Kätz, die müess si Bett entdecke  
 All Nàcht, isch'sie im a àndra Ecke  
 Un hé un dàr, do düet sie schlofe  
 In dr Stube dert, uff'm Kàchelofe*

*D'Kätze sin deift, so wie mir kenne  
 So extravagant, dien mir sie nenne  
 « Bigoudi un noch Paprika »  
 « Bissalé-Bassalé un Tapioca »*

*Mir dien o d'Kätz àn da Litt àpässe  
 Mit beriemte Fräue vo erster Klàsse  
 Fér d'Francine Jordy, in einem Sàtz :  
 « Das isch jetz aber... a natti Kätz » !...*



# LES DERNIÈRES NOUVELLES DE *Barbapapas*

Edition de Sierentz • N°81



## Concours de bredala

L'équipe des maternelles a organisé un concours de bredala. Chaque groupe a confectionné une sorte de petits gâteaux de Noël.

Le jury final composé de l'équipe de direction et de l'équipe cuisine s'est réuni pour élire les meilleurs. **Et les gagnants sont : les barbamonstres du groupe d'Harmonie, un grand bravo à eux !**



## Nouvelle cabane

Une nouvelle cabane a fait son apparition sur le camp nature des maternelles. Les petits aventuriers, ont peint, scié, planté des clous comme les grands, accompagnés de leurs animatrices. Ils l'ont baptisée l'école des bois, tout y est, même la déco de Noël. Avec leur imagination débordante, de nombreuses histoires prennent vie dans cette cabane.

**Les toilettes sèches son arrivées sur le camp, pratiques, économiques et ludiques. Merci à Louis pour le tuto ;-).**



## Collecte

Comme chaque année la traditionnelle collecte pour les Bébés du cœur et Terre des hommes a eu lieu du 6 au 10 décembre. Les enfants accompagnés de leurs animateurs ont confectionné de petits bricolages de Noël afin de remercier les généreux donateurs.

Les enfants enfilent leurs costumes de petits lutins, ils trient les jouets, vêtements, matériel de puériculture et mettent tout en carton dans une ambiance festive et pleine de solidarité. Le résultat de cette belle semaine de solidarité au prochain numéro.



# Vie scolaire

**Mardi 9 novembre 2021, nous avons planté des bulbes pour décorer le rebord de la fenêtre de notre classe.**



**Nous étions par groupe de quatre enfants. En classe, nous avons d'abord choisi ensemble et écrit sur une feuille les noms des bulbes que nous voulions planter. Ces bulbes vont donner différentes fleurs au printemps : des tulipes, des iris, des crocus et des narcisses qui seront violets, roses, rouges, bleus, jaunes, blancs et oranges.**

**Puis, dehors, nous avons d'abord mis de la terre au fond des pots et des jardinières, puis nous avons posé les bulbes dessus et nous avons recouvert de terre. Ensuite, nous avons arrosé. Nous avons bien aimé faire ça !**

Les CP-CE1 monolingues



## Bougez varié et restez sur vos deux pieds !

**Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez découvrir des activités physiques adaptées à vos capacités ?**

Le Comité Régional Sports pour Tous Grand Est, avec le soutien du Centre Communal d'Action Sociale de la mairie de Sierentz, vous propose des séances d'activités physiques gratuites, ludiques et variées. Cette action est financée par le département du Haut-Rhin. Le programme commence avec un 1<sup>er</sup> cycle en extérieur : bilan de votre forme, marche, Free Fit (exercices utilisant le mobilier urbain). S'en suit un 2<sup>ème</sup> cycle en salle visant à développer la condition physique générale avec un travail sur la respiration, la posture, le renforcement musculaire, le cardio, l'équilibre, la coordination et la mémoire.

Les séances démarrent le 1<sup>er</sup> mars 2022 et ont lieu tous les mardis de 8h30 à 9h30 à la salle des fêtes (rue Clémenceau) ou à proximité.

**Vous êtes intéressé et vous souhaitez vous inscrire ?**

Contactez la mairie de Sierentz à [population@mairie-sierentz.fr](mailto:population@mairie-sierentz.fr) ou au 03 89 81 51 11, ou Julien BURTZ à [impactivite@gmail.com](mailto:impactivite@gmail.com) ou au 06 75 98 97 75



## Stand de tir

**Enfin les activités de l'association du Sierentz Tir Sportif (STS), ont pu reprendre.**

L'enthousiasme est intact, nous ne connaissons pas les difficultés d'après pandémie, nous avons plus d'adhérents que l'année dernière. Nous continuons l'amélioration de nos pas de tir et nous recevons des compétitions départementales et régionales.



**Pour les Enfants**

## Danse orientale

**A partir du 5 janvier, l'école « Youdance » propose des cours de danse orientale** (à partir de 4 ans). Idéal pour de se défouler et s'amuser avec les copains, au rythme des musiques du monde. Tous les mercredis à partir de 15h, à l'ancien tribunal de Sierentz.  
Contact : Yamina au 06 11 958 957 ou [youdance68@gmail.com](mailto:youdance68@gmail.com)  
[www.youdance.fr](http://www.youdance.fr)



**6 AU 8 FÉV.**

## Ateliers Théâtre

**Pendant les vacances, avec "Trouve ta place", à la salle des fêtes.** Ensemble, nous jouerons et éprouverons des émotions. Et tu apprendras à te déplacer sur scène et imagineras de drôles de situations.  
6 et 7 février : 9h30-11h pour les 6-10 ans / 11h15-12h45 les 11-15 ans,  
8 février : 3h (6-15 ans).  
Contact : Mathilde Seynave-Dubost [msdubost@gmail.com](mailto:msdubost@gmail.com) ou 06 85 65 43 43

## Eclairage public



**Mathieu ROUX**  
Conseiller délégué



**Dans une commune, un bon éclairage est nécessaire pour la sécurité et le confort des usagers de l'espace public. Mais l'éclairage c'est aussi en moyenne 37% de la facture électrique d'une commune<sup>(1)</sup> et près de 20% de sa dépense globale en énergie.**

**C'est pourquoi aujourd'hui il est devenu indispensable d'œuvrer pour favoriser un éclairage plus performant, respectueux de l'environnement, en un mot, moins consommateur d'énergie.**

A Sierentz, nous avons choisi la technologie LED pour ses avantages :

- les ampoules LED ont une très longue durée de vie pouvant aller jusqu'à 30 000 heures, contre 1 000 heures pour l'éclairage classique<sup>(2)</sup>,
- les LED consomment 6 fois moins que les lampes halogènes<sup>(3)</sup>,
- des remplacements d'éclairage moins fréquents grâce aux lampes dernière génération plus résistantes aux intempéries,
- un geste pour la planète avec

une collecte et un recyclage facilités des ampoules usagées.

La LED, grâce à sa grande efficacité énergétique est une technologie qui ne cesse de progresser : la durée de vie des ampoules s'allonge quand, en même temps, leur prix a tendance à baisser.

Nous pouvons dire, à ce jour, que tout l'éclairage public de Sierentz est passé à la technologie LED. Merci aux services techniques pour le travail réalisé.

<sup>(1)</sup> Source : Ademe «Éclairage public : un gisement d'économies d'énergie»

<sup>(2)</sup> Source : [natura-sciences.com](http://natura-sciences.com)

<sup>(3)</sup> Source : UFC-Que Choisir

## Urbanisme



**Mélody WACH**  
Adjointe déléguée



**Le programme Action Publique 2022 mis en place par le Gouvernement permettra au 1<sup>er</sup> janvier 2022 le dépôt des demandes d'urbanisme de manière dématérialisée via le site internet de la ville de Sierentz.**

Cette procédure permettra une accélération des procédures, un meilleur suivi des dossiers et une réduction des coûts.

Elle permettra également à chacun de déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme à

toute heure directement depuis son domicile.

**Une fonctionnalité sera très prochainement ajoutée au site internet de la ville de Sierentz pour permettre l'accès à cette plateforme de dépôt.**

## La Tribune

La presse s'en est fait largement l'écho : la campagne de fouilles préventives menées depuis le printemps par les archéologues d'ENTEVA s'est achevée dans les dernières semaines de l'année écoulée. Le dernier obstacle est à présent levé pour la poursuite de l'exploitation de la gravière Sierentz-Holcim – ouverte en 1996 – sur 24 nouveaux hectares. La surface totale du site est maintenant supérieure à plus de 100 stades de football .....

A noter que la somme allouée annuellement à la commune demeure, quant à elle inchangée, soit 70.000 €.

L'archéologie toujours : le conseil municipal a approuvé l'extension du cimetière communal de la Hochkirch. Ce nouvel espace devrait permettre de préserver encore davantage les pierres tombales. On regrettera toutefois que les nouvelles parcelles ont fait l'objet d'un seul diagnostic archéologique en 2017, portant sur seuls 5 % de la superficie, et non pas des fouilles sur l'ensemble des 25 ares dans un secteur tout dédié aux vestiges de l'Antiquité et du Moyen Age.

**Meilleurs vœux 2022 ! Allez gueta...**

**Paul-Bernard Munch, Marina Sanchez, Regis Beley, Sylvie Macur et Sandrine Gutedel**

[sierentz 2020, ensemble autrement](https://www.facebook.com/sierentz2020)

[ Texte transmis par le groupe minoritaire ]

# L'après marché de la Saint-Nicolas



## Concours du plus beau cabanon

Pour la 3<sup>ème</sup> fois, un concours du plus beau cabanon ou stand du marché de la Saint-Nicolas a été organisé. 7 Sierentzoises et Sierentzois ont parcouru les allées afin de désigner le plus beau d'entre eux, selon les critères suivants : décoration et éclairage, présentation, qualité et originalité des produits. Le cabanon ayant largement atteint la première place du podium est celui de Carole VOGEL de Ottmarsheim, qui participait pour la toute première fois à notre marché ! Les 2 autres cabanons récompensés étaient au coude à coude : il s'agit de Mégane GILLET de Kembs pour la deuxième place, et de Christelle CICHEKI de Steinbrunn-le-Bas pour la troisième. Bravo mesdames ! Le droit de place pour le marché de Saint Nicolas 2022 vous est offert !

## BILAN DU MARCHÉ

5800 visiteurs sur les 3 journées.  
111 kg de bredala vendus au profit d'associations caritatives et 5000 gobelets réutilisables mis en circulation, qui ont permis de réduire de 75% le volume des déchets ramassés après le marché !

## Concours de bredala amateurs

Le traditionnel concours de bredala amateur a eu lieu le samedi 04 décembre. Pour cette édition, seules 6 candidatures ont été déposées. La Ville de Sierentz a récompensé par le bredala d'or Peggy HEINIS de Helfrantzkirch et par le bredala d'argent Nadine HELL de Bartenheim : bravo pour la qualité visuelle et gustative de vos bredala !

Dans la catégorie junior, c'est la classe des chenilles et libellules de l'école maternelle PICASSO qui a remporté la coupe ! Des bons d'achat auprès de l'association des artisans et commerçants ont été offerts, d'une valeur de 50 euros et 25 euros.

Dans leur grande générosité, les membres du jury : Laurent ARBEIT, Guillaume BELLIARD, Hervé SCHUELLER, Lionel ZUSSY, ont souhaité récompenser tous les participants : ainsi, des bons d'achat valables dans leurs enseignes respectives ont été remis ! Merci à tous pour cette belle édition 2021, celle de tous les vainqueurs !



Les adjoints délégués en charge du marché :



Rachel SORET VACHET-VALAZ



Luc FUCHS



Aimé FRANÇOIS



Patrick GLASSER

## Boules de Linz fourrées

Et voici la recette du bredala d'Or 2021 de Peggy HEINIS

Préparation : 40 min  
Cuisson : 15 min (Four à 180°)

**Ingrédients :** 125 g d'amandes en poudre • 125 g de beurre • 125 g de sucre • 125g de farine • 1 pincée de girofle en poudre • ½ cuillère à café de cannelle • 1 pincée de levure chimique • 1 œuf • 1 à 2 cuillerées de lait (si besoin) • 1 cuillère à soupe de cacao • 80g d'amandes hachées • Confiture (de framboises de préférence)

Ramollir légèrement le beurre. Mélanger la farine avec les amandes, le sucre, la levure, les épices et le cacao. Faire une fontaine et y mettre l'œuf et le beurre et si besoin 1 à 2 cuillerées de lait. Pétrir et mettre en boule. Laisser reposer quelques heures au frais (2 à 3 heures).

Former des petites boules, avec le doigt, faire un creux au milieu, y déposer un peu de confiture et saupoudrer d'amandes hachées. Mettre les boules sur une tôle beurrée et faire cuire à four moyen 180° pendant 20 minutes environ.

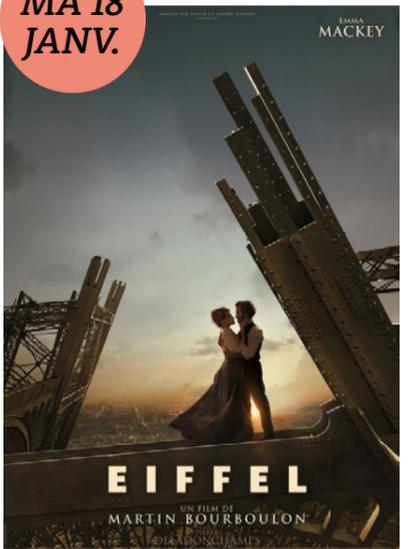
## Ciné Sierentz

Prochaine séance mardi 18 Janvier à 20h, à la Salle des Fêtes de Sierentz

Venant tout juste de terminer sa collaboration sur la Statue de la Liberté, Gustave Eiffel est au sommet de sa carrière.

Le gouvernement français veut qu'il crée quelque chose de spectaculaire pour l'Exposition Universelle de 1889 à Paris, mais Eiffel ne s'intéresse qu'au projet de métropolitain. Tout bascule lorsqu'il recroise son amour de jeunesse. Leur relation interdite l'inspire à changer l'horizon de Paris pour toujours.

MA 18 JANV.



## Réception de Nouvel An

Reportée au Printemps

Compte tenu de la situation sanitaire, il ne sera pas possible de réunir la population pour une réception du Nouvel An. Le Conseil Municipal vous proposera une rencontre conviviale au printemps.

## Thé dansant

Le thé dansant de janvier est malheureusement annulé suite à la situation sanitaire actuelle.

Annulé en Janvier

## Don du sang

Mercredi 2 février de 16h30 à 19h30 à la Salle des Fêtes, Rue Clémenceau (derrière la Mairie). Venez nombreux ! Collation assurée par l'Amicale.

ME 2 FÉV.

## Expo Photo

Le Parc du Domaine Haas va régulièrement accueillir des expositions de photos d'artistes locaux. En janvier nous aurons le plaisir d'apprécier une série de photos réalisée par Fred BILGER ; cette première exposition aura pour thème « Le fil de l'eau ».

EN JANV.



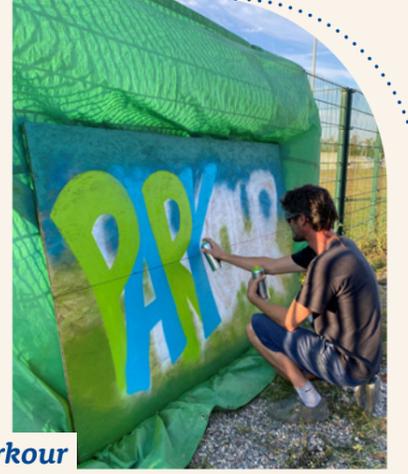
# Rétrospective 2021

# en images

Trophée des collectivités d'Alsace



Parkour



Sentier pieds nus



Barbanature n°2



Journée Citoyenne



Illuminations de Noël



Passerelle du Parc Haas



Complexe sportif



# Recensement

**Cette année, la population de Sierentz fait l'objet d'un recensement. Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Celui-ci se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. Par conséquent, vous allez recevoir la visite des agents recenseurs. Ils seront munis d'une carte officielle, vous trouverez leurs photos ci-contre. Ils vous remettront les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent ou vous les déposeront dans la boîte aux lettres selon le cas. En cette période de crise sanitaire, la réponse par internet reste la meilleure solution pour réduire les contacts. Cependant, afin que chacun puisse être recensé, la réponse par questionnaire papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser internet. Les agents sont tenus au secret. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil. Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit les statistiques sur

le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements. Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population. Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. **Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à L'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.**

Merci de réserver le meilleur des accueils à nos agents recenseurs.



Martine  
BAUER



Véronique  
MATHIAS



Claude  
BOUDELIER



M-Véronique  
PRINCE



Alain  
FRITSCH



Joëlle  
SINNINGER



René  
HOMATTER



Roland  
WEPFER



MAGAZINE ÉDITÉ PAR  
LA MAIRIE DE SIERENTZ

## Mairie

1 Place du Général de Gaulle  
68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11  
mairie@mairie-sierentz.fr  
[www.sierentz.fr](http://www.sierentz.fr)

**Ouverture :** du lundi au jeudi de  
9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Dépôt légal :** janvier 2022.

**Directeur de la publication :** Pascal TURRI

**Conception et rédaction :** Commission  
Communication et Événements, Ysabelle  
EPPINGER. • **Réalisation graphique :**  
[www.rhodamine-communication.fr](http://www.rhodamine-communication.fr)

**Impression :** Alsagraphic, Rixheim.  
Imprimé sur du papier certifié PEFC.

**Crédits photos :** Mairie de Sierentz, Rachel  
SORET VACHET-VALAZ, Patrick GLASSER,  
Unsplash ©Tim Zankert et Wout Vanacker,  
documents remis.